

FAIRE DE LA CIL UN OUTIL OPERATIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE D'ATTRIBUTION

Les lois ALUR, Egalité et Citoyenneté et maintenant ELAN visent à confier aux EPCI le rôle de pilote d'une politique intercommunale d'attribution permettant de concilier droit au logement et équilibre de peuplement. Si le cadre réglementaire est précis et clair, c'est aux acteurs du territoire de définir ensemble, en bonne intelligence, les contenus de ce cadre : quels objectifs ? quels moyens ? quels outils opérationnels de suivi ?

LA CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

- QU'EST-CE QUE LA CIL ? -



Une instance stratégique, déclinée en groupes de travail.



Elle définit la politique de gestion de la demande de logement social, d'information aux demandeurs ainsi que la politique d'attribution sur le parc social.



Elle valide le document cadre de la CIL (stratégie).



Elle donne un avis et évalue le Plan Partenarial, la Convention Intercommunale d'attribution (conventions de mise en œuvre).



Elle offre un cadre pour un projet commun à tous les acteurs locaux de l'habitat social.

- LA CIL PERMET AUX COLLECTIVITES -



De mettre à plat et réajuster si besoin leurs pratiques de gestion de la demande et leur politique d'attribution.



De comprendre le fonctionnement du parc social : caractéristiques du parc social, des demandes, des attributions et de l'occupation du parc social.



De définir des objectifs en matière d'attributions aux publics précaires et prioritaires pour mieux accompagner les parcours résidentiels des ménages et répondre aux besoins des habitants.



D'inscrire une politique de service au demandeur de logement social ainsi qu'une dynamique pour favoriser la mixité sur le parc social.

Vos enjeux

- **Partager un diagnostic** commun à l'échelle intercommunale sur le fonctionnement de la chaîne d'attribution et les équilibres de peuplement.
- Traduire les besoins du territoire en **orientations pertinentes** pour le territoire au sein d'un document cadre de la CIL **clair et lisible**.
- Mettre en œuvre des dispositifs d'attribution qui soient **opérationnels** sur le territoire (une commission de coordination qui se réunit, une CIA pilotée, des objectifs d'attribution chiffrés)
- Assurer **l'adhésion de l'ensemble des partenaires** à la politique d'attribution et aux modalités de coopération définies

Nos savoir-faire

- Animation de groupes de travail pour **diagnostiquer pas à pas** le fonctionnement des attributions avec les partenaires (occupation sociale, parc social, demande de logement)
- **Cartographie** du fonctionnement du parc
- Identification des **équilibres de peuplement** et des enjeux territoriaux et politiques
- Elaboration d'un outil de **simulation des objectifs chiffrés** d'attribution et de suivi de ces objectifs
- **Animation interactive** de séminaires élus et de la CIL
- Rédaction du **document stratégique** d'orientations d'attribution et d'une convention opérationnelle (CIA)
- Rédaction de **plans d'action individualisés** pour l'ensemble des partenaires (bailleurs, réservataires, associations)

NOS DERNIERES REFERENCES AUPRES DES COLLECTIVITES

Formation pour devenir guichet enregistreur de la demande de logement social :

DREAL de Basse-Normandie, DREAL de Haute Normandie, DREAL Midi-Pyrénées, DREAL PACA, ...

Mise en œuvre de la CIL et des dispositifs de gestion de la demande et des attributions

Espace Sud Martinique, Loire Forez Agglomération, Bourg-en-Bresse Agglomération, CC Pays de Gex, CC Beaucaire Terre d'Argence, CA d'Annecy, CA de Lens Liévin, Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération, CA de Saint Dizier, Der & Blaize ...

Evaluation des aides et outils en faveur de la production de logements locatifs sociaux :

Grenoble Alpes Métropole, Préfecture du Loiret

NOS AUTRES OFFRES

- Comprendre le logement social pour peser dans la concertation et construire son leadership
- Piloter votre action de financement du logement social
- Harmoniser les pratiques pour une information complète et transparente aux demandeurs de logement social
- Se former à l'utilisation du système national d'enregistrement

VOS EXPERTS

Pierre-Louis ROUSSEL
pl.rousseau@aatiko.fr
Tel : 06 15 50 33 39

Audrey SALGUES de GENIES
a.salgues@aatiko.fr

Retrouvez-nous sur www.aatiko.fr

